

LELOUP Philippe Avenue des Combattants 131 1470 BOUSVAL philippe.leloup@lapeb.be	Référence(s) : Immobilière Hendrix 18523P018	Installateur (Nom, Prénom, TVA) : PE 207

Rapport relatif à : **INSTALLATION DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION**

Effectué à : **Wavre**

Le : **06/09/2024**

Identification de l'installation

Client :	Immobiliere Hendrix	
Adresse :	Rue Barriere Moye 24 1300 Wavre	Tél n°: 0471/92 99 44

Type d'installation : **Anciennes inst. élect. dom. (8.2.1.)**

Type de visite

Vente (8.4.2.)

Données de l'installation

Type de l'installation	Unité d'habitation : Appartement Description : Appartement 1 étage droit
Panneaux photovoltaïques :	Nombre(s) : 0 Puissance nominale : 0
Onduleurs :	Nombre(s) : 0 Type : N° série(s) : Puissance AC max : 0
	Organisme Agréé : Date :
Batterie domestique :	Rapport de contrôle : N° Possibilité fonctionnement en îlotage : Fonctionnement dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel : Déclenchement du système automatique de sectionnement en moins de 5 secondes (sans fonctionnement en îlotage) :
Distributeur d'électricité :	REW Code EAN : 541455700000141966
Compteur :	Marque & Type : ISKRA E62F N° série : 9189314
Tension :	2 X 230 V AC <input checked="" type="checkbox"/> DC <input type="checkbox"/> Intensité max (A) : 63
Type d'électrode :	Piquet Résistance de dispersion Ra : 24,8 ohm

Description de l'installation (Surintensité)

Description de l'installation (3.1.2.1.a)	Schéma unifilaire <input checked="" type="checkbox"/> Plan de position <input checked="" type="checkbox"/> Conformément : Nok
Implantation des tableaux, accès au matériel : Ok	
Piscine (7.2) : Absente	Sauna (7.3) : Absent
Type de câble d'alimentation : Type : VOB	Section L : 10 mm ² + N : / mm ² + PE : 16 mm ²
Protection générale : Marque & type : BBC S212-G63A	
Surintensité : 63 A	Courant court-circuit : 630 A Pouvoir de coupure : 10 kA
Sectionneur général : Type : Legrand 458 63	Nombre de pôles : 2 Ithe Courant thermique nominal : 63 A
Détail installation voir tableaux description de l'installation	
N° de tableaux : 1 N° de circuits terminaux : 9	

Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel			= 300 mA Présent (4.2.4.3.b)	<input checked="" type="checkbox"/>	Espaces humides = 30 mA Présent (4.2.4.3.c)	<input checked="" type="checkbox"/>
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés			
/	/	/	/			
Continuité connexions PE : Nok			Bouton test : N/A			
Injection courant défaut : N/A			Protection contre le contact indirect : Insuffisante			

Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé	<input checked="" type="checkbox"/>	Métallique(cl1)	<input type="checkbox"/>	Plastique (cl2)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvert	<input type="checkbox"/>
	Paroi arrière non hygroscopique			<input checked="" type="checkbox"/>				
Lignes	Fils	<input checked="" type="checkbox"/>	Câble	<input checked="" type="checkbox"/>	En tube	<input checked="" type="checkbox"/>	Apparent	<input checked="" type="checkbox"/>
	Extérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>			Encastré	<input checked="" type="checkbox"/>
Appareils	Éclairage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prise de courant	<input checked="" type="checkbox"/>	Avec terre	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans terre	<input checked="" type="checkbox"/>
	Matériel (poste) fixe			<input checked="" type="checkbox"/>	Matériel mobile			<input type="checkbox"/>
Contact impossible par :	Isolation (4.2.2.1b)		<input checked="" type="checkbox"/>	Enveloppes (4.2.2.1.c)		<input type="checkbox"/>		
Protection contre le contact direct :	Insuffisante			État du matériel fixe et mobile :			Ok	

Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100	<input type="checkbox"/>	Kyoritsu 3243	<input type="checkbox"/>	Metrel 61557	<input checked="" type="checkbox"/>	Mxtra	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
Connexions démontées :		/							
Résistance d'isolement :	Ri	34,5		Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm)		Ri :		Ok	
Mesures non exécutées aux circuits :		/		Mesures trop faible du type de circuit :			/		

Infractions

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électrique, la liste des infractions reste incomplète.
5.3.5.2. : Il y a des prises qui ne sont pas connectées avec la terre de l'installation. La continuité de la mise à la terre du conducteur de protection n'est pas assuré.
4.2.4.3. : Un différentiel-résiduel à haute ou très haute sensibilité doit être placé en amont pour la salle de bains, machine à laver, lave-vaisselle, séchoir ou des appareils similaires.
5.3.5.3. : Le différentiel-résiduel général doit être placé au début de l'installation (immédiatement en aval du compteur kWh), pour assurer une protection contre les contacts indirects.
3.1.3.3. - 9.4.1. : La tension norminale doit être clairement indiquées de façon durable sur le tableau + les panneaux d'avertissement ne sont pas présents.
5.3.5.5. : L'intensité nominale du dispositif de protection est à adapter en fonction de la puissance nominale de la canalisation et/ou le récepteur installé en aval.
5.3.5.2 : Les circuits mixtes (éclairage et prises) doivent être exécutés avec une section minimale de 2,5 mm ² .
3.1.3.3. : Le repérage des circuits/départs sont à mettre et/ou à compléter.
4.4.1.5. : Le fusible/disjoncteur n'est pas en rapport avec la section du conducteur.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
7.2.3.2. : Le matériel a un le degré de protection insuffisant.
7.1.3.2. : Le degré de protection (IP) du matériel électrique placé dans la salle de bain doit être adapté au volume dans lequel il est placé.
7.2.4.3. : Il y a une prise/interrupteur placée dans une zone 0/1/2 de la salle de bain.

Remarques et/ou notes

Néant

Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel n'est pas plombé.

L'installation électrique (ne) satisfait (pas) aux exigences du livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019. L'acheteur doit effectuer une nouvelle visite de contrôle pour vérifier la mise en ordre de l'installation, dans un délai de 18 mois à compter du jour de l'acte de vente. L'acheteur est libre de choisir l'organisme agréé pour cette nouvelle visite de contrôle.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Précédent rapport n'est présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Seules les parties visibles et accessibles font partie de la visite.

Ce rapport contient 5 pages de rapport + 1 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis



Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm ²)	
1	/	2	63	Legrand	458 63			VOB	6	Protection général coffret
1	/	2	15	AW	15-U	1500		VOB	1,5	Éclairages ?
1	/	2	20	Teco	L9-C20/2-4	4500	3	VOB	2,5	Prises?
1	/	2	20	AW	22-U	1500		VOB	2,5	Prises?
1	/	2	30	AW	35-U	1500		VOB	2,5	Prises?
1	/	2	20	AW	22-U	1500		VOB	6	Prise?
3	/	2	20	AW	22-U	1500		VOB	2,5	Prises / éclairages ?
Pouvoir de coupure : <input checked="" type="checkbox"/> 3000 <input type="checkbox"/> 1500 <input type="checkbox"/> autre <input checked="" type="checkbox"/> 1500 A										
Nombre de tableaux : 1			Nombre de circuits terminaux : 9			Nombre de circuits dédié : 0				
In des protections en accord avec le Ø des conduites,appareils et matériel : Nok						Section des conducteurs de protection suffisante : Nok				